

AFFIRMER, DÉVELOPPER, EMBELLIR, **la ville verte de la Méditerranée**



Dans la continuité de la réalisation des trames vertes en cœur de ville et de la première partie de la Promenade du Paillon, la Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur souhaitent prolonger la Promenade du Paillon depuis la Traverse de la Bourgada jusqu'au Palais des Expositions.

Un groupement de compétences sera en charge de la conception et de la réalisation du projet. Composé de paysagistes, d'architectes, de bureaux d'études, d'ingénieurs, d'experts en déplacement et d'experts en biodiversité, il sera choisi dans le cadre d'un concours de paysage et d'architecture dont le choix du lauréat est prévu fin 2021.

Le début des travaux est prévu mi-2023, pour une livraison en 2025.

La concertation publique

Dans le cadre réglementaire du code de l'urbanisme et compte-tenu de l'importance des enjeux liés à son aménagement, la Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur lancent une concertation publique.

Son objectif est de vous informer sur le projet, de vous sensibiliser aux enjeux d'aménagement des espaces publics afin de favoriser leur appropriation et de vous permettre d'exprimer vos observations et propositions sur ledit projet.

Pour s'adapter au contexte sanitaire, la concertation s'effectuera de façon dématérialisée.

Les informations relatives au déroulement de la concertation sont consultables sur les sites internet www.nice.fr et www.nicecotedazur.org